

original: 152

copies : 166 158 162 164 177 250 260 266 281 338 cm) er

sbl er

new york 3.6.83 19.50

00180 hhhh

en	MAY GV WP			a/a
Detr *	66	S.B.		
Vu	Vu	WP		
EPD	- 6 JUIN 1983			
Ref.	0.713-27(10)			

direction des o.i.

copie a secretaire d'etat probst, ambassadeur monnier,  
divisions politiques i et ii, ddip, secretariat politique

copie a ambassade rome par courrier

copie a ete envoyee directement a mission geneve et  
ambassade vienne

c o n f e r e n c e p a l e s t i n e

mrs. mair (x) m'a convoquee aujourd'hui pour me faire  
part resultats seance prepcom 2 juin et engager au nom de  
cette derniere consultations officielles au sujet tenue  
eventuelle conference a geneve a la suite decision de  
renoncer a paris.

1) elle precise avec une certaine solennite au debut de cet  
entretien qu'elle connait la position de la suisse par ses  
entretiens avec mm. probst, nordmann et pictet et me de-  
mande de lui confirmer, ce que je fais, qu'il s'agit d'une  
position officielle. incidemment aussi, x remarque que  
notre position qui est largement connue a provoque meconten-  
tement groupe arabe que le representant du qatar a exprime  
ouvertement.

2) seance prepcom 2 juin a eu lieu a haut niveau. il n'y a pas  
eu de communique de presse. le new york times nous en a dis-  
penses, remarque x, mais notre intention etait que toute  
l'affaire reste confidentielle.

au debut de la seance le secretariat a fait l'historique de  
ses negociations avec la france. il a enterine l'argumenta-  
tion juridique de cette derniere. la france n'etant pas  
etat hote n'a pas d'autre obligation que celles accord de 1946 avec l'UNESCO  
materiellement il devenait impossible d'organiser la conference  
des lors que son gouvernement avait manifeste clairement  
son intention de l'appliquer de la facon la plus restrictive  
qui soit. le secretariat n'etait pas dispose a accepter ces  
conditions.

3) prepcom a enterine non sans hesitations conclusions secre-  
tariat et ceci pour des raisons politiques. terzi (olp)  
a insiste pour que l'on abandonne paris en contrepartie  
esperance participation francaise a la conference.

copie envoyee a: - ambassade rome (par courrier)

e. 4 2 7 8

-----  
4.6.1983 0945 -t-

- 2 -

4) discussion a porte ensuite sur vienne et geneve. x ne m'a pas mentionne la vallette (voir ci-dessous). secretariat a declare que tant du point de vue technique que logistique il etait possible de tenir conference a geneve, mais x est ensuite intervenue dans la discussion pour preciser que la suisse connaissait cependant des problemes analogues a ceux de la france. je ne suis cependant pas entree dans les details, m'a-t-elle dit. je n'ai pas parle du referendum sur l'adhesion et me suis bornee a une reference a probleme securite.

declaration x a alors provoque discussion sur les obligations suisse en tant qu'etat hote. plusieurs delegations ont declare que la suisse avait contrairement a la france des obligations juridiques tres precises et de caractere permanent. dans la suite de l'entretien x devait aussi me dire que la delegation des emirats arabes unis representee par chef adjoint delegation (voir ma recente communication au sujet chef delegation) avait meme manifeste l'intention de poursuivre l'affaire car elle constituait a son avis un tres mauvais precedent

et il n'etait pas admissible qu'un etat hote d'organisations internationales puisse faire obstacle a la tenue de conferences. d'autres membres du comite cependant (sinclair;guyane) ont estime que cela n'avait guere de sens de tenir une conference dans un environnement hostile et qu'il etait preferable d'aller sieger ailleurs.

5) selon x, le comite est divise. terzi donne preference a vienne a cause politique kreisky. pays de l'est prefereraient geneve. j'ai demande pourquoi. x m'a repondu que c'etait sans doute a cause neutralite suisse.

6) la situation telle qu'elle ressort des declarations de mme mair est confuse. elle a vu surtout dans nos interventions une opposition de caractere politique a la conference et je crains fort qu'elle ne les ait presentees comme telles. elle m'a fait aussi des allusions voilees aux pressions que les etats-unis et israel exercaient sur certains etags. je lui ai repondu qu'a ma connaissance aucune pression n'avait ete exercee sur la suisse. en tant qu'etat hote nous avons toujours scrupuleusement respecte nos obligations meme si certaines des reunions qui avaient peu

sur notre territoire ne correspondaient pas a nos vues. j'avais moi-meme reçu l'instruction de m'abstenir de toute demarche aupres du secretariat ou des membres du comite. les arguments relatifs a la securite et du logement presentes par mes collegues etaient d'ordre objectif et il etait normal qu'un gouvernement fasse part des problemes que pouvait lui poser l'exercice de ses responsabilites. dans notre cas ce n'etaient pas des pretextes. x m'a repondu alors quote que personne ne prenait les problemes de logement et de securite au serieux. unquote. pour l'olp ce qui primait etait l'interet politique de la conference. elle est en danger partout comme terzi le repete a qui veut l'entendre.

./.

x attend une reponse de la part de la suisse au debut de la semaine. elle precise aussi a mon intention qu'il n'est pas question de renvoyer la conference (voir information contradictoire de gauci ci-dessous) et que la participation a la conference sera tres souvent au niveau ministeriel.

7) immediatement avant l'entretien avec x, avais eu telephone gauci, representant malte, qui m'avait renseignee tres succinctement sur la seance en ajoutant que s'il y avait des difficultes a geneve ou a vienne, malte etait prete a poser sa candidature a condition cependant que les nations unies contrairement a la regle usuelle assument la totalite des frais ce qui provoquera a mon avis immediatement opposition usa. cette information donnee a titre strictement confidentiel a paru peu apres dans afp. mrs. mair ne m'en a pas parle. gauci m'a dit aussi qu'avait demande convocation paritalie groupe vinci afin que l'on discute de la participation europeenne tant a la conference qu'au seminaire preparatoire de geneve.

8) commentaires personnels

equivoque qui pourrait se developper a la suite intervention mair me parait regrettable et risque d'etre exploitee a notre detriment. je rappelle a cet egard que la lettre de 1965 du chef du departement cherchant a limiter le nombre de fonctionnaires de l'unctad a declenche une veritable bataille au sujet du siege de l'unctad qui a porte un coup sensible au credit international de geneve. il me paraissait que dans l'interet a long terme de geneve en tant que centre de conferences et de nos relations avec les nations unies, il y aurait donc lieu de dissiper malentendu. je me demande par consequent s'il ne faudrait pas communiquer notre reponse par ecrit sous forme d'aide-memoire ou de lettre qui serait distribue a prepcom. un tel document preciserait que la suisse respecte ses obligations d'etat hote et la liberte des nations unies d'organiser des conferences a geneve, mais qu'elle se doit d'attirer l'attention du secretaire sur le fait que date choisie coincide avec periode vacances et que problemes securite necessitent une attention particuliere. attire par ailleurs votre attention sur le fait que gauci me laisse entendre que dates conference ne sont pas intangibles.

9) procedure ecrite comporte evidemment des inconvenients possibles dont celui de provoquer decision en faveur geneve. une autre possibilite serait demarche aupres president prepcom et membres du bureau. j'avoue cependant que le resultat de mon entretien pourtant tres amical avec mrs. mair ne m'incite pas a l'optimisme tant il y a d'interets politiques contradictoires dans cette affaire. crains aussi qu'une discussion sur notre position d'etat hote n'ait peut-etre des repercussions indirectes defavorables sur debat sur siege geneve projete pour 39eme session voire meme sur projet reglement interieur conferences ou probleme neutralite. c'est pourquoi pense comme vous qu'il y a interet a garder dans cette affaire un 'low profile' et a eviter dramatiser conference palestine. a cet egard, il est evidemment deplorable que mrs. mair malgre toute sa bonne volonte ait assimile notre cas a celui de la france. je me rejouis que visite secretaire d'etat permette remise au point. pometta